



Elections professionnelles 2022

Du 1^{er} au 8 décembre prochain, les agentes et les agents de la DGFIP, tout comme celles et ceux des 3 versants de la Fonction Publique, voteront pour élire leurs représentant-es du personnel dans les instances locales, nationales et ministérielles.

La loi de Transformation de la Fonction publique du 6 août 2019 a modifié en profondeur le périmètre des instances de dialogue social. Au niveau directionnel, une nouvelle instance est née : le Comité Social d'Administration de Réseau (CSA).

La particularité de cette instance, effective dès 2023, est qu'elle englobera tous les sujets qui touchent à l'administration et aux personnels qui y sont rattachés comme l'organisation, le fonctionnement des services, l'évolution de l'administration mais aussi les lignes directrices de gestion, l'égalité professionnelle femmes-hommes, les politiques indemnitaires et d'action sociale.

Concernant la santé, la sécurité et les conditions de travail, il est institué au sein des CSA une formation spécialisée dédiée.

Concrètement, combien de votes ? Pour quelles instances ?

Pour les agents de la DDFIP de Charente, la réponse est 4.

Tout d'abord les scrutins nationaux :

– **Le Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM)** qui, comme son nom l'indique, est composé de toutes les administrations rattachées au ministère des finances. C'est la fédération *Solidaires Finances* qui est candidate.

– **Le Comité Social D'Administration de Réseau (CSAR)**. C'est au niveau DGFIP que cela se passe

– **Les Commissions Administratives Paritaires (CAP)**, que nous connaissons déjà mais réduites à leur portion congrue puisque dorénavant elles seront regroupées par corps : A, B et C.

Sachez par exemple que le corps des A va du grade d'inspecteur à celui d'AFIPA...

Ensuite, les scrutins locaux :

– **Le Comité Social D'administration Local (CSAL)**. Pour la Charente, 7 sièges de titulaires et autant de suppléants sont à pourvoir, d'où des listes de 14 noms.

Le résultat de chaque OS dans ce scrutin déterminera le nombre de sièges dans **la Formation Spécialisée (FS)**. Et c'est là que cela se corse, alors lisez-bien et plusieurs fois si nécessaire parce qu'il faut s'accrocher :

Les titulaires dans la FS seront désignés parmi les représentants élus au CSAL, qu'ils y soient titulaires ou suppléants

Les suppléants dans la FS seront désignés librement par chaque OS, qu'ils soient élus ou pas, candidats ou pas.

C'est bon, vous avez pigé le truc nous en sommes sûrs.

Petite confidence à ne répéter à personne : vous êtes plus malins que nous, car il nous a fallu bien plus longtemps pour tout comprendre à ces modes de désignations !

On vote comment ?

Le vote se fera exclusivement par voie électronique du 1^{er} décembre à 7 heures au 8 décembre à 16 heures.

La Cagouille vous adressera prochainement un pas à pas pour vous aider. Vous trouverez également une vidéo explicative **en consultant cette page**

Bien évidemment, nous restons disponibles à tout moment pour vous aider, conseiller

Maintenant, pourquoi voter ?

Le taux de participation est un enjeu majeur. Car plus les électeurs sont nombreux, plus les représentants élus ont du poids, plus ils sont légitimes et plus leur parole est entendue et surtout écoutée !

L'enjeu est d'autant plus important cette année que les élections interviennent au moment de la création des CSA.

Comme nous vous l'avons évoqué au tout début, le champ de compétence de ces instances est immense et regroupe la quasi-totalité de la carrière et la vie administrative des agentes et des agents. **Alors un seul mot d'ordre :**

VOTEZ



Pourquoi voter Solidaires Finances Publiques ?

Face aux volontés de casse de notre administration, face à la dégradation des conditions de travail, face aux attaques contre nos droits et garanties, Solidaires Finances Publiques n'a de cesse de défendre dans les instances et partout ailleurs les missions et l'ensemble des personnels de la DGFIP.

Notre expertise et notre connaissance fines de l'exercice de nos missions sont indispensables pour dénoncer les réformes déstructurantes et opposer des arguments techniques dans l'exercice du dialogue social. Ainsi pendant ces 4 dernières années nous avons obtenu des avancées pour l'ensemble des agentes et agents de la DGFIP, tant au niveau local, national que ministériel. Un exemple : c'est grâce à notre détermination que nous avons obtenu la fin de la limitation du nombre de participation aux concours.

Les candidates et les candidats présentés par Solidaires Finances Publiques n'auront de cesse, pendant ces 4 prochaines années, d'agir pour la défense de la collectivité DGFIP et donc pour chacune et chacun.

Nos combats pour la défense des missions, des structures, des emplois, des conditions de travail, des droits et garanties individuelles et collectives ne faibliront pas ! Porter la voix des personnels et être force de revendications face à l'administration est notre ADN.

**Bien plus qu'un slogan,
« la force du nous » est une réalité pour
Solidaires Finances Publiques**

Que s'est-il passé depuis 2018 ?

La réforme du NRP fut un des plus gros temps forts de nos combats syndicaux lors du précédent mandat. On vous rafraîchit la mémoire sur nos différentes mobilisations avec, en liens, nos différentes publications et interventions dans les médias locaux :



A La Couronne en Juin 2019, plus d'infos à retrouver ici



ici à Chalais, publication à relire ici



Mouvement de grève du 10 mai 2021. Notre publication ici



Le coup de Jarnac, c'est par ici



Action à Mansle et intervention au CC du Grand Angoulême à retrouver ici



Action au festival de la BD 2020. Plus d'infos et articles PQR en suivant ce lien



Vous pouvez retrouver toutes mes publications en cliquant ici ou ici



Retrouvez-nous sur FB : https://fr-fr.facebook.com/pg/Solidairesfip16/posts/?ref=page_internal
Notre site local : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/160/>

Qui sont les candidates et candidats dans le département ?



Aline Sakonda
SIE Cognac



François Pouydebasque
Trésorerie Hospitalière



Amélie Blanc
DDFIP Angoulême



Céline Groussard
DDFIP Angoulême



Karine Dumontet
Trésorerie Amendes



Fabienne Dardilhac
PCR/P



Sophie Bengaad
CSB



Jogyane Leggourgues
PCE



Patrick Farhen
SIP Barbezieux



Stéphanie Audouit
SGC Cognac



Hamid El Moubari
Centre de Contact



Sébastien Tardieu
SPFE



Nathalie Jabli
Centre de Contact



Serge Cremoux
DDFIP Angoulême



Dernier acte du NRP en Charente :

Pourquoi nous avons voté contre

Au 1^{er} janvier 2023, la trésorerie de La Couronne sera démantelée, dernière étape dans le département de la réforme du NRP, qui aura vu la suppression de l'intégralité des trésoreries de proximité en seulement 3 ans.

Dans le détail, il s'agira :

- Du transfert des activités hospitalières de la Trésorerie de La Couronne à la THC pour le Centre Hospitalier Spécialisé Camille Claudel
- du transfert à la Direction des taxes d'urbanisme
- du transfert à la Trésorerie d'Angoulême Municipale des activités SPL pour les collectivités encore gérées par La Couronne. Ainsi, La TAM deviendra un service de gestion comptable à la même date.

Le projet était présent pour avis des organisations syndicales au CTL du 30 septembre (compte-rendu [ici](#))

Alors, pourquoi voter « contre » ce projet ?

Par cohérence et par convictions profondes !

Depuis juin 2019, nous nous opposons à cette réforme avec force et détermination. Et ce pour plusieurs raisons :

- Parce que supprimer des services publics, parce que les remplacer par des accueils au rabais en EFS, parce qu'éloigner les usagers et usagères de nos services ne seront JAMAIS notre conception de ce que doit être un service public.
- Parce que les concentrations de service induisent une perte de technicité et de connaissances, parce que cette réforme induit

une organisation du travail qui se rapproche toujours plus du Taylorisme.

– Parce qu'au final, les perspectives de carrières et les possibilités de mobilité professionnelles et géographiques n'en sont que de plus en plus restreintes et de fait, cela ne constituera JAMAIS une avancée pour les agentes et les agents.

Mais, vous le savez, nous ne nous contentons jamais de seulement voter contre : nous continuons toujours à défendre nos missions, nos services, les agent-es et nos conditions de travail.

Notre syndicat se bat au quotidien pour tous les agents et toutes les agentes, quel que soit le service dans lequel ils et elles exercent, les missions qui leur sont confiées.

Nous ne sommes que les modestes représentant-es des personnels de la DGFIP. Nous nous soumettons à vos voix, tous les 4 ans, sur la base d'un programme et de valeurs.

Cela nous oblige, notamment, à œuvrer pour l'intérêt de l'ensemble des agentes et des agents de la DGFIP, pour la défense du service public, des citoyens et bien évidemment des plus fragiles.

Vos voix et vos adhésions nous obligent à respecter ces valeurs qui nous animent et pour lesquelles vous nous avez élu-es, et surtout à rester en cohérence tout au long de nos mandats.

Soyez assuré-es que Solidaires Finances Publiques a toujours agi pour le collectif, et continuera à le faire.



Retrouvez-nous sur FB : https://fr-fr.facebook.com/pg/Solidairesfip16/posts/?ref=page_internal
Notre site local : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/160/>